

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

L'année 2020 a été considérée comme la première année complète et est considérée comme l'année de référence.

Depuis, Valens rend compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

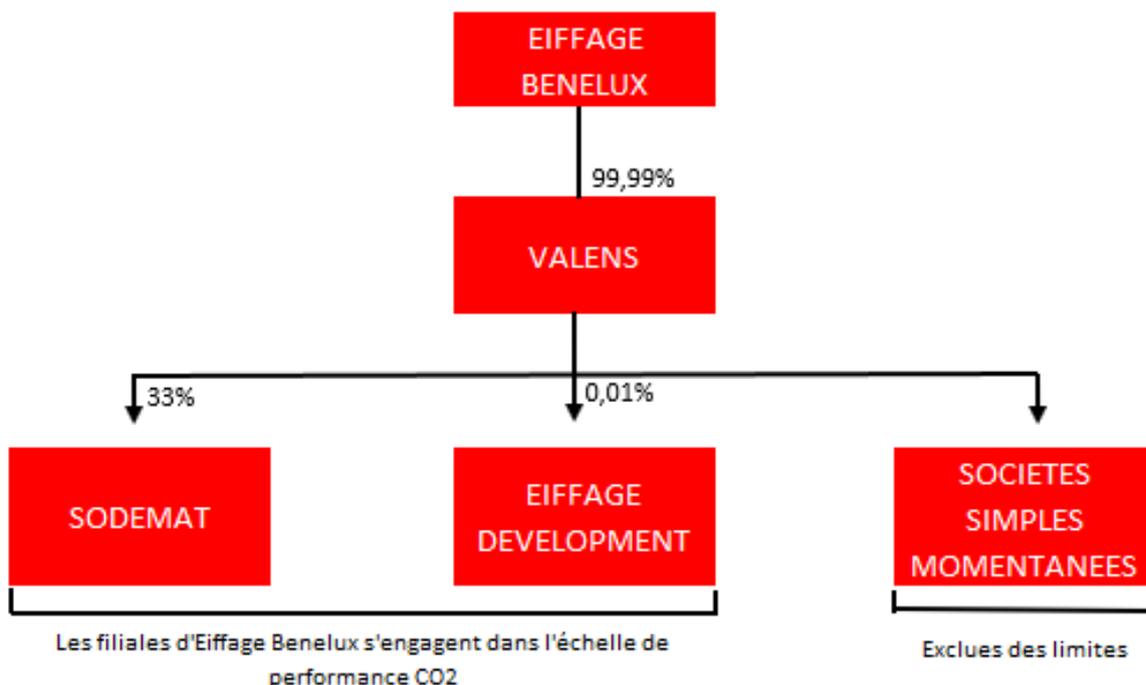
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés est généré.

Les deux documents sont communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 sont également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

<u>Localisation</u>	<u>Source CO2</u>	<u>Driver</u>	<u>Unité</u>
Site Bruxelles	Electricité verte	133.111	Kwh
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	2.961	Kwh
Site Bruxelles	Gaz naturel	163.230	Kwh
Voitures	Electricité	6.066	Kwh
Voitures	Diesel	47.800	litre
Voitures	Essence	31.734	litre
Chantiers	Electricité verte	70.033	Kwh
Chantiers	Electricité	104.977	Kwh
Chantiers	Gaz naturel	17.250	Kwh
Chantiers	Diesel	6.206	litre

5. Émission CO2 (tableau)

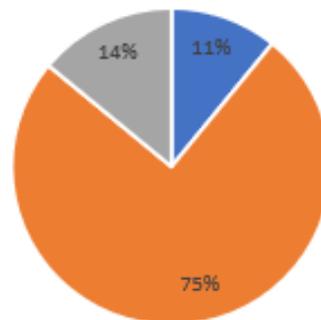
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://facteursdemissionco2.be/>

Localisation	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité verte	133.111	Kwh	0,00000	ton/Mwh	0,00
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	2.961	Kwh	0,00000	ton/Mwh	0,00
Site Bruxelles	Gaz naturel	163.230	Kwh	0,21420	ton/Mwh	34,96
Voitures	Electricité	6.066	Kwh	0,20500	ton/Mwh	1,24
Voitures	Diesel	47.800	litre	3,19000	kg/litre	152,48
Voitures	Essence	31.734	litre	2,77315	kg/litre	88,00
Chantiers	Electricité verte	72.033	Kwh	0,00000	ton/Mwh	0,00
Chantiers	Electricité	104.977	Kwh	0,20500	ton/Mwh	21,52
Chantiers	Gaz naturel	17.250	Kwh	0,21420	ton/Mwh	3,69
Chantiers	Diesel	6.206	litre	3,19000	kg/litre	19,80
					TOTAL	321,70

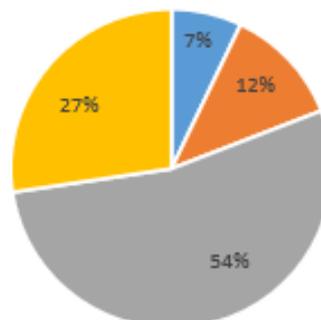
6. Émission CO2 (graphique)

Sources d'émission CO2 par zone d'activité



■ Site Bruxelles ■ Voitures ■ Chantiers

Sources d'émission CO2 par type d'énergie



■ Electricité ■ Gaz ■ Diesel ■ Essence

7. Résultats

7% des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet encore cette année de compenser une consommation de 2.961 kWh. Cette installation réduit à nouveau notre émission de CO2 de 0,6 tonne sur les 6 premiers mois de l'année 2023.

La plus grande partie des émissions (81%) proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel). Pour rappel, l'un des objectifs est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...). Une partie de notre flotte voiture est passée en électrique, pour une consommation de 6.006 Kwh. L'électricité étant moins polluante que les carburants, cela a permis une diminution de nos émissions en CO2. De plus, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Lors de Q1-Q2 de 2023, 12.024 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 2,33 tonnes de CO2 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

12% des émissions CO2 proviennent de la consommation en gaz du siège et des chantiers. Aucun objectif n'a encore été planifié au niveau de cette énergie, cela sera analysé afin de diminuer l'impact carbone.

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventorer et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif Général

Diminution des émissions de CO2 de 20%

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation/transition	2021 à 2022
Année d'effet	2023

Objectif 1: Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge ou néerlandaise.

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

L'objectif 1 a été mis en route et cela se fait directement ressentir. On constate que le passage de 100% de l'énergie liée à l'électricité du siège à fait chuter l'impact en émission de CO2. Le siège était équivalent (même légèrement supérieur) en terme d'émission CO2 que les chantiers, et à présent, il est nul et ne rejette plus de CO2.

On remarque aussi que le passage de certains chantiers en électricité verte permet de diminuer visiblement les émissions de CO2 de ceux-ci. L'objectif 1b est encore en processus et il sera probablement plus significatif et plus ambitieux dans les années à venir.

Pour rappel, Valens compte déménager ses bureaux fin de l'année 2024. Ce déménagement vers des bureaux neufs améliorera les résultats sur les consommations étant donné que le bâtiment sera mieux isolé et sera plus autonome d'un point de vue énergétique (panneaux solaires plus nombreux, etc).

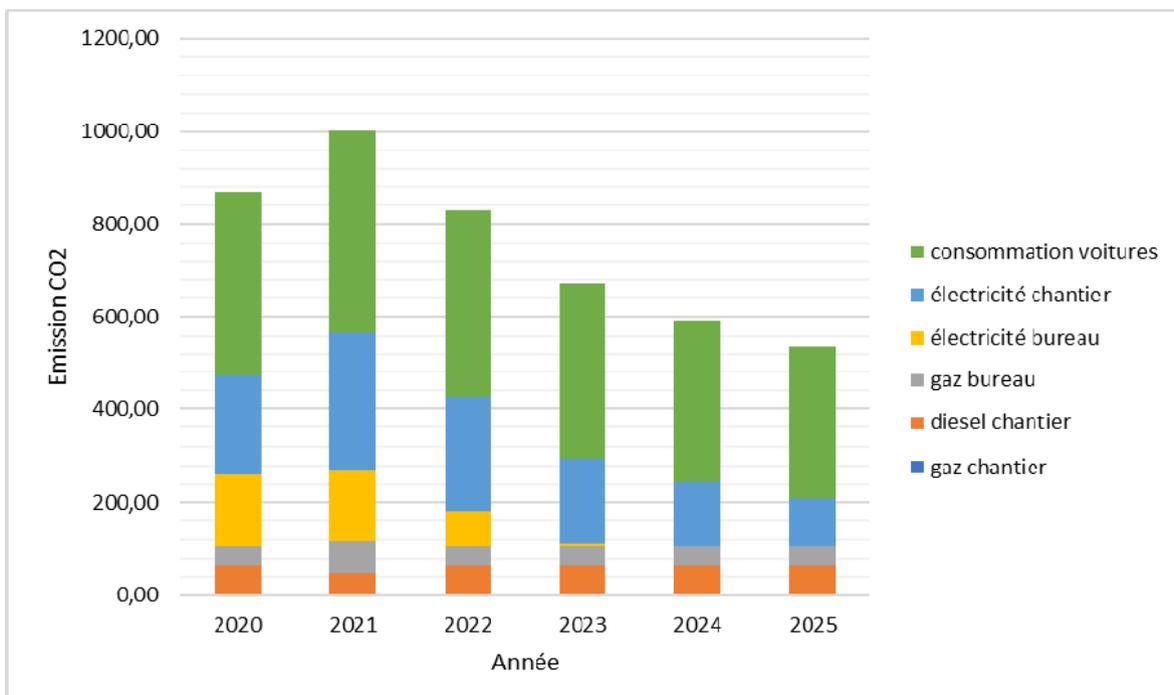
Au niveau des voitures, les résultats ne sont pas encore satisfaisants mais le processus est plus long et plus compliqué.

Néanmoins, on constate une légère amélioration grâce à une diminution de voitures thermiques au profit de voitures électriques.

Un autre signe positif reste l'augmentation de l'utilisation d'autres moyens de transport comme le vélo. Les employés de Valens ont augmenté leurs déplacements, ce qui est une très nette amélioration.

Globalement, les chiffres sont en baisse. Seuls le gaz et le diesel sur chantier n'ont pas encore été analysés dans le but de trouver un objectif de diminution.

Pour rappel, ci-dessous en graphique, l'évolution de l'émission CO2 en fonction des objectifs mis en place.



11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3 en continue

Audits internes :	prévus en janvier 2024
Audits externes :	prévus en février 2024
Auto-évaluation :	prévue en janvier 2024
Contrôle interne :	prévu en janvier 2024
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Yammer, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...).

Les résultats sont également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

13. Communication externe

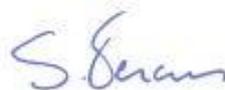
La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage sont publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Co-opération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Stefan EERENS

Administrateur délégué